

# BERTRAND SAYN

## « JE SENS LA TENSION MONTER AUTOUR D'HAMLET »

### Bio express

28 NOVEMBRE 1966

Naissance à Privas en Ardèche.

1987 Entre à la fac de droit de Lyon après son lycée chez les jésuites.

1995 Prête serment comme avocat.

2006 Défend les parties civiles contre Bruno Gollnisch, poursuivi pour contestation de crimes contre l'humanité.

2010 Avocat de Serge Quemin, le cerveau du gang des souris vertes.

2012 Défend Denise Soares, la « veuve noire » de Grenoble.

Le TNP de Villeurbanne propose *Please, continue* qui met en scène le procès du Hamlet de Shakespeare. Avec dans le rôle du personnel de justice, de vrais magistrats et avocats lyonnais. Les explications de Me Bertrand Sayn, un pénaliste lyonnais à l'origine de cette rencontre originale entre le théâtre et la justice.

### Comment pourriez-vous définir cette pièce de théâtre vraiment atypique ?

**Bertrand Sayn :** C'est un mélange de réalité et de fiction. Il s'agit d'un procès qui a pour trame la tragédie d'*Hamlet*, mais réactualisée dans l'époque contemporaine et transposée dans un milieu modeste. Lors d'une fête de mariage, Hamlet tue Polonius, le père de sa copine. L'auteur des faits jure que c'est un accident, alors que sa petite amie soutient que c'est un meurtre. La pièce démarre au moment du procès. Le metteur en scène a rédigé une procédure cri-

minelle ordinaire, qui comprend l'expertise psychiatrique d'Hamlet et des procès-verbaux d'audition, forcément imaginaires mais basés sur l'œuvre de Shakespeare.

### La grande originalité de la pièce, c'est justement la présence de vrais professionnels de justice sur scène ?

Oui, le procès est mené par des présidents, des avocats, des membres du parquet, des huissiers et même des psychiatres que l'on croise chaque jour au tribunal correctionnel de Lyon. Ils seront tous présents autour des justiciables

qui sont joués par les comédiens de la troupe. Et les acteurs doivent improviser chaque soir sous le feu de l'instruction du président et des questions des avocats.

### C'est pour cela que le scénario et le texte changent tous les soirs ?

Oui, même s'il est demandé aux intervenants de la justice de préparer cette affaire comme s'ils préparaient un dossier à plaider aux assises. Certains auront écrit leur plaidoirie, d'autres auront pris de simples notes ou improviseront totalement. Comme dans la vraie vie ! Le procès sera donc différent à chaque représentation, selon la personnalité des uns et des autres.

### Si l'on comprend bien, c'est le personnel de justice qui mène les débats et donc la pièce. Les comédiens sont-ils de simples faire-valoir ?

Non, on sera vraiment dans l'interaction. Car les personnes en



**Ce qu'il aime à Lyon****LA CONFLUENCE**

« Le nouveau quartier de la Confluence, son architecture, ses couleurs, son petit port... C'est devenu un très bel endroit, même si c'est au prix d'une gentrification à outrance... Sinon dans l'agglomération, j'apprécie la nouvelle médiathèque de Bron, tant décriée, que je trouve formidable. Et j'adore le quartier des Gratte-Ciel à Villeurbanne. J'ai d'ailleurs mes habitudes à la brasserie du TNP où j'aime aller dîner après un spectacle. »

**Ce qu'il n'aime pas du tout****LA VIDÉO-SURVEILLANCE**

« La vidéo-surveillance, omniprésente à Lyon. Beaucoup trop chère pour une efficacité insuffisante. D'autant qu'on se rend compte que cela aide rarement à résoudre des affaires, car les images sont souvent mauvaises. Bien sûr, cela rassure le citoyen et peut servir à comprendre l'action ou à délier les langues des mis en cause. Mais on pourrait faire autrement. »

robe devront d'abord réagir en fonction de ce que disent les comédiens. Il ne faut pas oublier que c'est d'abord leur procès, donc leur parole va beaucoup compter. Mais c'est comme dans un vrai procès : on a beau préparer son dossier à fond, on ne sait jamais ce qu'il va se passer à l'audience.

**Vous avez déjà rencontré les comédiens ?**

Une réunion est prévue avant la première avec tous les participants : le personnel de justice recruté, le metteur en scène, les comédiens... Cela permettra à tout le monde de faire connaissance, de poser des questions et d'angoisser un peu moins... Car on n'est pas tous les jours dans une salle d'audience devant 300 personnes ! Pour nous les gens de justice, c'est une situation tout à fait hors norme. Ce qui génère naturellement de la tension, car cet exercice va nous transporter un peu dans l'inconnu. D'ailleurs je suis régulièrement interpellé au palais de justice de Lyon par un président ou un confrère sur le sujet. Je sens la tension monter...

**Comment êtes-vous entré en contact avec le TNP pour monter ce projet ?**

Je suis abonné de longue date au TNP et j'entretiens des relations amicales avec Guillaume Cancade, l'administrateur général du théâtre, et Jean-Pierre Jourdain, le directeur artistique. Ils m'ont naturellement demandé d'intervenir pour proposer des noms susceptibles de participer au projet.

**« Il fallait que la plupart des grands pénalistes soient présents, pour mettre à l'honneur le barreau »**

Ce qui n'était pas simple, car pour les 11 représentations, il fallait autant de présidents, d'huissiers, d'experts et le double d'avocats. Ces gens étant très occupés, on a lancé le projet dès le mois de mai.

**Qu'est-ce qui vous a plu dans ce projet ?**

D'abord de changer de lieu, puis un vrai goût pour la littérature. C'est une aventure amusante de convaincre des confrères de plaider pour ou contre *Hamlet*, ou de proposer à des présidents de présider ce procès. Les réactions des uns ou des autres m'ont bien amusé.

**Certains ont refusé de vous suivre ?**

Oui, j'ai essayé quelques refus, officiellement pour des raisons d'agenda. Même si certains n'ont pas du tout été intéressés par le projet. Pour eux, c'était une perte de temps. Mais dans l'ensemble, mes confrères étaient plutôt heureux de participer à une aventure qui les met en danger. D'ailleurs la plupart des têtes couronnées du barreau seront présents sur scène [Me Abad, Doyez, Jakubowicz, Luciani, Sauvayre entre autres, ndr]. Il fallait que la plupart des grands pénalistes soient présents, pour mettre à l'honneur le barreau. Même chose avec les magistrats, puisque ce sont tous des peintures qui sont pour la plupart présidents de chambre au tribunal de Lyon. Mais ce n'est pas étonnant, les magistrats sont souvent des gens qui ont une grande culture littéraire et théâtrale.

**Certains vous ont fait des demandes particulières ?**

Bien sûr ! Certains avocats souhaitent défendre *Hamlet* car pour eux, la vraie défense pénale, c'est celle de l'accusé. Moi, je ne suis

pas d'accord, j'estime que la défense de la victime est aussi noble. D'ailleurs je défendrai les parties civiles face à Me Cormier, qui assurera la défense d'*Hamlet*.

**Et comment se finit la pièce ?**

À la fin du spectacle, un jury tiré au sort dans le public délibère 15 minutes avec le président. Ce qui est étonnant, c'est que le résultat est extrêmement différent d'un soir à l'autre. Ce qui renseigne beaucoup sur la justice et cet aléa nécessaire mais en réalité insupportable. Le directeur artistique du TNP, qui a vu le spectacle à plusieurs reprises, m'a d'ailleurs raconté que selon qu'*Hamlet* est joué par un comédien plutôt beau, le résultat est bien meilleur que s'il a les traits difficiles... C'est le genre de chose que les professionnels de la justice connaissent bien. Là, les spectateurs seront contraints de le constater avec nous...

**Quel est l'intérêt pour la justice de se mettre en scène ?**

Justement de quitter les salles d'audience pour montrer au grand public ce que peut être un procès pénal. L'idée est de vulgariser un peu le travail de la justice. Ensuite, pour les uns et les autres, je dirais qu'il y a des motivations plutôt intellectuelles. Parmi les gens qui seront sur scène, il y a de vrais passionnés de théâtre.

**Un procès d'assises, c'est un peu une pièce de théâtre qui se joue en direct...**

Oui, même si c'est d'abord pour celui qui comparait une tragédie, qui peut se finir avec une peine qui va le maintenir en prison pendant une dizaine d'années... Même chose pour la victime. Mais c'est vrai qu'un procès peut être



À la brasserie du TNP, où Maître Sayn a ses habitudes.

vu comme une pièce avec un décor spécial, des gens costumés... Le justiciable est transposé dans un ailleurs, même s'il est dans la vraie vie. Moi, je crois que le décorum de la justice est extrêmement important, car la justice n'est pas quelque chose d'ordinaire. Même s'il ne faut pas que cette étrangeté soit une barrière à la compréhension du justiciable.

**Lors d'un procès, y a-t-il des avocats ou des magistrats que vous redoutez d'affronter en raison de leurs qualités oratoires ?**

Les avocats et les présidents que l'on n'a pas envie de retrouver à l'audience, ce sont ceux qui ne travaillent pas. Parce qu'on se sent mal pour eux... Il y a des confrères qui ne sont pas de grands plaideurs mais de bons travailleurs. Ils disent souvent des choses intéressantes et n'ont pas besoin de monter sur la table pour se faire entendre... L'art de la plaidoirie reste un vrai talent, mais ce n'est plus l'essentiel dans la justice moderne. Dans des dossiers qui sont de plus en plus techniques, on attend d'un avocat qu'il soit clair, concis et charpenté.

**Ce faux procès Hamlet pour vous, c'est une bouffée d'oxygène ?**

Oui, ça fait du bien ! Mon quotidien d'avocat, ce sont des règlements de comptes, des affaires de stupéfiants... Sans compter qu'aux assises, les affaires de mœurs et de viols représentent une grosse majorité du contentieux. Alors Hamlet et son côté passionnel, c'est une affaire rêvée ! D'ailleurs tous mes confrères considèrent ce projet comme une récréation.

**Quel autre personnage historique auriez-vous rêvé de défendre ?**

Dreyfus ! Quand on est avocat, on cherche avant tout des causes auxquelles on croit. On y met alors tout son cœur, toute son âme. On se sent alors transporté par son métier, avec des sensations extraordinaires. Mais pas toujours besoin de grands procès : on peut aussi trouver une grande cause dans un petit dossier. ●

*Les Nègres de Jean Genet vus par Bob Wilson. L'événement de la rentrée théâtrale en janvier au TNP.*



© Lucie Janschi

## Théâtre et société, une histoire d'amour

Haut lieu du répertoire et du théâtre classique, le TNP a aussi su s'ouvrir au théâtre contemporain et aux problématiques sociétales d'aujourd'hui à l'initiative de son directeur artistique, Jean-Pierre Jourdain. C'est particulièrement vrai cette saison 2014-2015. Après avoir traité de l'avortement en Italie, en accueillant la compagnie de Federica Martucci dans *Arrange-toi* en octobre dernier, c'est Gilles Pastor, artiste lyonnais dont l'œuvre a toujours été traversée par les problématiques de l'autofiction qui s'attaque en novembre à *Affabulazione*, texte mythique de Pier Paolo Pasolini. Une pièce au contenu détonant, qui met en jeu une sorte d'Œdipe inversé, ou comment la question de la transmission est devenue insoluble dans une société où les fils n'arrivent pas à trouver leur place, au point de mettre en

œuvre la destitution des pères. Un texte que montera aussi Stanislas Nordey un peu plus tard dans la saison (du 8 au 10 avril 2015) à la Comédie de Saint-Étienne. Mais c'est surtout la vision électrique des *Nègres* de Jean Genet par Bob Wilson, transfigurée dans une scénographie graphique et ultracolorée qui fera l'événement en début d'année prochaine. Une pièce où les Noirs singent sciemment les Blancs jusqu'à retourner avec les armes du spectacle et des mots les processus d'esclavagisme et de colonisation. Voilà qui ne devrait pas franchement plaire à Éric Zemmour et à sa clique. Un pamphlet que Bob Wilson a métamorphosé dans une vision ultra-contemporaine aux couleurs afro-américaines qui rappellent l'utilisation capitaliste des Noirs dans les comédies américaines. Du très grand art, qui n'a rien perdu de son actualité. ● LH

### COMMENT S'INSCRIRE ?

*Please, continue (Hamlet)* de Yan Duyvendak et Roger Bernat, du mercredi 19 au dimanche 30 novembre. 20 heures (dimanche 16 heures). Petit Théâtre, salle Jean-Bouise.

Attention : il reste très, très peu de places...

*Affabulazione* de Pier Paolo Pasolini par Gilles Pastor. Du mardi 4 au dimanche 16 novembre. Petit Théâtre, salle Jean-Bouise au TNP. 20 heures (dimanche 16 heures).

*Les Nègres* de Jean Genet mis en scène par Bob Wilson. Du vendredi 9 au dimanche 18 janvier 2015. 20 heures (dimanche 16 heures). Grand Théâtre, salle Roger-Planchon au TNP.

De 13 à 24 €. 04 78 03 30 00. [www.tnp-villeurbanne.com](http://www.tnp-villeurbanne.com)